

Messages reçus du 16/11/19

Mesdames messieurs

Depuis 1976 nous habitons ce charmant village de Droue

Nous sommes heureux de son aspect plaines et forêt et apprécions les promenades

Pourquoi bétonner transporter polluer etc....

Agrandir le village avec une nouvelle résidence, oui

Édifier un Hepad oui

Nous ne sommes pas contre la construction si elle n'est pas trop haute.

Mais nous sommes pour quand elle doit être utile au village et non à des entrepreneurs !

Sauvons notre campagne et la nature si précieuse à notre planète

Espérant être entendus

Mr et Mme MALLOL

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique et concernant l'extension de la zone économique de Droue sur Drouette, nombre de démarches ont été faites à l'encontre de ce projet, sans qu'il y ait à ce jour une quelconque décision obérant cette prévision d'extension, réprouvée par une large majorité d'habitants.

En effet, il est question de l'implantation d'une plateforme logistique dont l'activité impacterait gravement la quiétude des habitants du secteur, de part l'accroissement de la circulation par de gros porteurs, sur une départementale mitoyenne déjà trop fréquentée.

En outre, l'incidence écologique n'est pas négligeable de part la suppression de terrains agricoles et le rejet des gaz d'échappement des camions, sans occulter les nuisances sonores.

Résident depuis 40 années à proximité de Droue, ayant quitté Paris pour espérer un environnement plus sain, je m'oppose totalement à ce projet qui va à l'encontre d'un développement durable et maîtrisé dans le contexte de vie actuel des habitants de Droue et ses environs.

Recevez Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jacques SIMEON

Les courts SIMEON

23, rue de Gazeran

78125 Emancé

T: 06 20 38 34 70

Les communes du Val Drouette envisagent d'étendre la zone industrielle existante de 39 hectares (dont une partie prise sur des terres agricoles) alors que cette même zone compte presque 20 hectares inoccupés ou disponibles.

Nous vivons une époque où comme jamais auparavant de telles décisions ne devraient être prises sans tenir compte de tous les enjeux de notre monde actuel, qu'ils soient écologiques, liés au réchauffement ou dérèglement climatique, à la pollution, aux énergies renouvelables, à la dégradation constante de la biodiversité...etc.

Que les communes du Val Drouette souhaitent optimiser, voire agrandir leur bassin d'emploi, je le conçois et le comprend; mais pourquoi alors ne pas se tourner vers des projets alternatifs qui tiennent compte de tous ces défis environnementaux.

Ces nouveaux projets dits alternatifs sont souvent tout aussi prometteurs d'emplois: maréchage bio, industrie "vertueuse"...etc, mais font cas également du bien-être des populations concernées, de leur cadre de vie et de leur environnement.

Plus que jamais nos choix en matière d'occupation des sols et d'aménagement **des territoires** doivent être faits en tenant compte de ces défis phénoménaux qui nous concernent TOUS.

Puissent les élus du Val Drouette avoir cette conscience et cette sagesse.

ekuhn@laposte.net